



RESEAU SITRASS

SOLIDARITE INTERNATIONALE SUR LES TRANSPORTS ET LA RECHERCHE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Séminaire International sur les Transports et la Recherche en Afrique Sub-Saharienne - SITRASS 10 Lomé les 10, 11 et 12 septembre 2025

***Bilan et perspectives après 40 ans
de programmes et de politiques de transport en Afrique***

Appel à communications

Nouvelle date et sessions thématiques

SITRASS 10 se tiendra à Lomé les 10, 11 et 12 septembre 2025. Il est organisé **en hommage à Amakoé Adoléhoumé**, décédé le 3 juin 2023 qui a participé à l'organisation de tous les SITRASS, depuis le premier à Yamoussoukro en novembre 1989. Comme Délégué Général, Il a également porté de multiples travaux qui ont systématiquement mobilisé de nombreux chercheurs et experts consultants africains.

Appel à communications

Cet appel à communications s'adresse aux acteurs publics et privés et aux enseignants et chercheurs du secteur des transports. Les communications peuvent prendre deux formes : soit un exposé de 20 minutes suivi de 10 minutes de discussion, au sein d'une session dont le thème correspond à l'objet de l'exposé ; soit une intervention au sein d'un panel qui permettra des confrontations entre des objets apparemment éloignés. Les membres d'un panel pourront utiliser un PowerPoint et disposeront d'une durée indicative qui leur sera précisée lorsque le programme définitif sera arrêté.

Les actes de SITRASS 10, seront édités sur le site du réseau SITRASS sous forme numérique. Ils comporteront les résumés des communications et les PowerPoints qui auront été présentés, ainsi que le texte intégral pour les auteurs qui le désireront (éventuellement révisé sur les conseils du Comité Scientifique).

Le Comité Scientifique proposera en outre :

- Une sélection des communications pour une diffusion internationale sur HAL SHS.
- Une sélection plus restreinte qui sera proposée pour un numéro spécial des *Cahiers Scientifiques du Transport*.
- Le prix de la meilleure communication de SITRASS 10 pour lequel toutes les présentations en session ou en panel seront éligibles.

Comité Scientifique de SITRASS 10

Président d'honneur : Pr. Alain BONNAFOUS, Vice-Président de SITRASS

Président : Dr. Pierre-Yves PEGUY, Directeur du LAET

Membres :

Pr. Cyprien Coffi AHLOU, Directeur du CERViDA

Federico ANTONIAZZI, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées (ENPC)

Dr. Thierno Birahim AW, Directeur Général du CETUD, Dakar

Mustapha BENMAAMAR, Directeur du SSATP, Banque mondiale

Zoro BI NAGONE, Vice-Président de SITRASS

Stéphane CARCAS, Directeur adjoint du département Mobilité et Numérique, AFD

Dr. Benoit DANVIDE, Chef du Département Gestion urbaine et environnement de l'EAMAU

Innocent FATONZOUN, Secrétaire Général de SITRASS

Dr. Assogba GUEZERE, Université de Kara

Dr. Basile. KEITA, Délégué Général de SITRASS

Dr. Jérôme LOMBARD, Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

Dr Joseph Kouassi NGUESSAN, Banque Africaine de développement (BAD)

Dr. Maurice NIATY-MOUAMBA, Président de SITRASS

Dr. Antonio NUNEZ, Banque Mondiale

Dr. Sergio OLLETE-JOSA, DG-PI, Commission Européenne

Pr. Valérie ONGOLO ZOGO, Université de Yaoundé

Dr Pascal POCHET, chercheur LAET

Dr. Michel Komlan TINDANO, Secrétaire Général du Ministère des Transports du Togo

Aboubacar Sidiki TOURE, Directeur des infrastructures à l'UEMOA

La sélection des communications par le Comité Scientifique se fera sur la base des résumés soumis selon les conditions précisées ci-après. La révision des communications pour les actes numérisés reposera sur les PowerPoints et sur les textes complets, ainsi que les sélections pour l'édition sur HAL SHS, pour le numéro spécial des CST et pour le prix de la meilleure communication.

Dispositions matérielles

SITRASS 10 se tiendra 10,11 et 12 septembre 2025 à l'hôtel Sarakawa de Lomé (Bd Du Mono). Les frais d'inscription couvrent l'accueil au colloque, les repas de midi, un dîner de gala, les cocktails d'accueil et de clôture et les poses café. Ils ont été fixés à 300 000 FCFA (450 euros) pour les participants venus du continent africain, 400 000 FCFA (600 euros) pour les participants venus des autres continents et 50 000 FCFA (75 euros) pour les étudiants. Les séminaires SITRASS étant autofinancés, ces frais sont dus par tous les participants y compris les membres du bureau de SITRASS.

Les propositions de communication devront être envoyées à l'adresse courriel indiquée ci-dessous. Elles seront accompagnées de la fiche de préinscription jointe et d'un résumé de moins de 3 000 caractères (espaces, références, tableaux et figures non compris).

Dates à retenir :

- Propositions de communication (résumé) : 31 mars 2025
- Acceptation par le Comité Scientifique : 30 avril 2025
- Communication complète (ou PwP) : 27 juin 2025
- Programme définitif de SITRASS 10 : 25 juillet 2025

Sessions spécialisées

Plusieurs sessions spécialisées en lien avec le thème général du colloque sont prévues. Elles sont présentées ci-dessous.

Il est donc possible proposer des communications en lien avec ces dernières. Il est également envisageable de proposer d'autres sujets de communications voire des sessions en lien avec le thème général du colloque *Bilan et perspectives après 40 ans de programmes et de politiques de transport en Afrique*.

Mobilité et transports dans les villes d'Afrique subsaharienne, tendances actuelles et enjeux

Assogba Guézéré, PREDES, Université de Kara, guezereassogba@gmail.com

Jérôme Lombard, PRODIG, Univ Paris 1 – Univ Paris Cité – IRD – CNRS, jerome.lombard@ird.fr

Pascal Pochet, LAET, ENTPE – Univ Lyon 2 – CNRS, pascal.pochet@entpe.fr

Pape Sakho, LaboGéHu, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, papa.sakho@ucad.edu.sn

Les villes d'Afrique subsaharienne en croissance font face à de multiples défis en matière de transport et de mobilité dans un contexte de changements globaux. Cette session propose un espace pour présenter des travaux académiques traitant des évolutions des systèmes de transport et des pratiques de mobilité, ainsi que les enjeux actuels, économiques, sociaux, environnementaux, de sécurité et de santé publique qui leur sont attachés.

La session accueillera des travaux de synthèse comme des études de cas, les propositions de nature monographique ou comparative, quantitatives comme qualitatives, dès lors que les questionnements de recherche sont clairement posés et la méthodologie bien précisée. Elle est également ouverte aux études sur les différents modes de transport, leurs modes de production, de gouvernance et leurs usages quotidiens. Sans exclusive, les propositions peuvent porter sur la marche à pied ou le vélo, les modes personnels (voitures ; motos personnelles en plein essor), les transports collectifs (des plus informels et artisanaux aux grandes infrastructures capacitaires, qu'elles soient ferroviaires ou routières de type *Bus Rapid Transit*). Elles pourront également traiter des thématiques suivantes (liste non exhaustive) :

- Enjeux d'accès à la ville, d'équité sociale et territoriale,
- Adaptations des pratiques de mobilité,
- Questions d'intermodalité et d'articulation des modes au sein des systèmes de mobilité,
- Développement du numérique,
- Électrification des parcs,
- Formes hybrides de transports urbains de personnes et marchandises.

La renaissance du Rail en Afrique : enjeux et perspectives

Federico Antoniazzi, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, federico.antoniazzi@enpc.fr

Denis Kofi Dowui, Afrique Mobilités, dowuid@yahoo.fr

Le transport ferroviaire en Afrique s'est développé à partir de la période coloniale surtout à partir des ports maritimes vers l'intérieur des terres et avec des caractéristiques techniques (notamment l'écartement) propre à chaque système importé de la puissance coloniale. Cela n'a pas permis de développer un réseau intégré et cohérent à l'échelle du continent à l'exception de quelque réseau (Afrique du Nord et australe). Certaines lignes, notamment pour le transport de minerais, ont été construites après les indépendances des Etats africains, mais depuis une dizaine d'année on assiste à un renouveau pour ce mode de transport, tant

à l'échelle urbaine que continentale. Les bailleurs des fonds mais surtout la Chine a développé en effet des nouveaux projets à écartement standard (Kenya, Ethiopie, Nigeria) et les projets de transport urbain se multiplient également (TER à Dakar, métro à Abidjan, etc.). Cela remet au centre de l'attention le transport ferroviaire comme outil pour la décarbonation du secteur des transports, l'amélioration de la mobilité urbaine dans les grandes mégalo-les, et l'accès aux ressources stratégiques et le désenclavement dans l'optique de la mise en place de la zone de libre-échange au niveau de l'Afrique.

Les communications de cette session pourront s'intéresser au transport ferroviaire à l'échelle urbaine, régionale ou continentale, au transport des voyageurs et des marchandises et aux enjeux techniques, économiques et politiques. Les comparaisons internationales et multimodales (intégration des chaînes de transport et logistique par exemple) sont encouragées.

Partenariats Public-Privé

Antonio Nunez, Banque Mondiale, anunez2@worldbank.org

Alain Bonnafous, SITRASS, LAET, alain.bonnafous@cnrs.fr

L'Afrique subsaharienne n'est pas la région du monde qui a accumulé le plus de projets en partenariat public-privé mais on y recense tout de même des opérations pour plus de 60 milliards de dollars ces dix dernières années. Les trois quarts, concernent la production électricité et semblent bien fonctionner avec de bonnes garanties sur les ventes. Les ports arrivent certes en deuxième position avec 12 milliards mais les routes, les aéroports et les chemins de fer sont assez peu représentés avec respectivement 8, 5 et 3 projets. La question se pose alors de savoir quelles sont les raisons pour ce succès relatif. Tiennent-elles :

- à la logique économique des PPP qui serait peu favorable aux projets de transport ?
- aux garanties et autres mécanismes incitatifs peu adaptés aux projets de transport ?
- aux insuffisances des législations et réglementations nationales sur les PPP ?
- à un déficit d'information sur les expériences antérieures ?

Les propositions d'étude de cas seront bienvenues.

Les infrastructures terrestres de transport en Afrique et la surcharge des véhicules de transports routiers de marchandises

Pierre-Yves PÉGUY, LAET, Université Lumière Lyon 2, CNRS, ENTPE, pierre-yves.peguy@cnrs.fr

Aboubacar Sidiki TOURE, Directeur des infrastructures à l'UEMOA, astoure@uemoa.int

Les infrastructures de transport sont soumises, depuis de très nombreuses années, à une dégradation prématurée qui se traduit par une durée d'exploitation réduite. Cette situation trouve son origine notamment dans la surcharge des véhicules de transport routier de marchandises pour lesquels les niveaux mesurés sont très nettement au-delà de seuils réglementaires et pour lesquels la fréquence observée est également là aussi très élevée. Plusieurs espaces sous régionaux ont engagé une politique visant à faire respecter des réglementations, Ainsi est-il, à titre illustratif, de l'Union Economique et Monétaire ouest africaine (UEMOA), qui a adopté en 2005 le règlement 14 relatif à l'harmonisation des normes et des procédures du contrôle du gabarit, du poids, et de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transport de marchandises dans les états membres.

Cette session vise donc à faire le point sur différentes dimensions :

- Niveau de mesure de la surcharge des véhicules
- Impacts sur la durée d'exploitation des infrastructures
- Evaluation économique des externalités
- Facteurs explicatifs liés de la surcharge des véhicules avec notamment l'évaluation des coûts de transport du TRM sur les corridors
- Evaluation des effets des mesures d'accompagnement prises

Cette session a vocation à envisager cette question et les dimensions liées pour les différents pays d'Afrique

**Les corridors terrestres en Afrique :
développement, concurrence intermodale, performance économique et vecteurs de l'intégration
régionale et des chaînes de valeur mondiale**

Maurice Niaty-Mouamba, Président de SITRASS, n2mpapy@gmail.com

Les corridors terrestres constituent les maillons essentiels des réseaux de transport entre les pistes rurales, les réseaux secondaires et les hubs que constituent les grandes villes et les ports. Ils font l'objet d'attention particulière sous forme d'investissements de la part des autorités nationales, des organisations régionales et des bailleurs de fonds. Leur développement est envisagé dans une perspective d'intégration régionale à l'échelle des communautés économiques (UEMOA, CEDEAO, COMESA, CEEAC, EAC, IGAD, SADC, UMA...) et même à l'échelle du continent avec la ZLECAf, combinant des modes de transport notamment routier et ferroviaire.

L'objectif de cette session sera de mesurer leur développement, d'apprécier l'évolution de la concurrence intermodale et leur performance notamment en termes de coût généralisé de transport pour les opérateurs, aussi bien de fret que de voyageurs. Il s'agira enfin d'évaluer leur rôle de vecteurs dans l'intégration régionale et la mise en place de chaînes de valeur mondiale des marchandises.

Cette session a vocation à envisager cette question et les dimensions liées pour les différentes communautés économiques régionales d'Afrique.

La sécurité routière en Afrique : enseignements et actions d'amélioration

Maidadi Sahabana, CPCS - Associate Vice President-East Francophone Africa, msahabana@cpcs.ca

L'Afrique subsaharienne connaît l'un des taux de mortalité routière les plus élevés au monde. Les accidents de la route constituent une cause majeure de décès et de blessures. Bien que des initiatives importantes aient été mises en place pour améliorer la sécurité routière en Afrique, des efforts continus et coordonnés sont nécessaires pour surmonter les défis persistants et sauver des vies.

Les échanges contribueront à identifier les causes et les facteurs accidentogènes liés aux comportements des conducteurs et des usagers, aux véhicules, aux infrastructures ou à l'environnement de la conduite. Les échanges porteront également sur les solutions d'amélioration possibles dans toutes les composantes du système de transport routier, telles que la conception et la maintenance des infrastructures, les normes et la réglementation sur les véhicules, ainsi que la connaissance et le respect des règles par les usagers.

Cette session spécialisée sera l'occasion d'évaluer les évolutions des cadres de gestion des infrastructures et des services et leurs impacts sur la sécurité routière.

Enfin, ces dernières années ont été marquées par des innovations significatives dans les technologies de l'information et de la communication (plateformes en lignes, IA...) et la mobilité électrique. Cette session représentera une occasion de réfléchir à la meilleure façon de mettre ces avancées au service de la préservation de la vie des usagers de la route en Afrique au Sud du Sahara.

APPEL A COMMUNICATIONS PRE-INSCRIPTION

Dates limites :

- le 31 mars 2025 pour les résumés (3 000 signes maximum)
- le 28 juin 2025 pour les communications (15 pages maximum)

Nom :

Prénoms :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

.....

.....

.....

...

Téléphone :

E-mail :

.....

☐ Souhaite participer à SITRASS 10 ;

☐ Souhaite recevoir le programme final ;

☐ Souhaite présenter une communication ; titre :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

☐ Résumé ci-joint

A envoyer à : laet-sitrass10@cnrs.fr